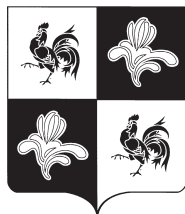


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



21 janvier 2016

SESSION ORDINAIRE 2015-2016

**BULLETIN
DES
QUESTIONS ET DES RÉPONSES**

ERRATUM

ERRATUM (1)

Pages

*En page 2, il y a lieu de lire :***II. QUESTIONS DES MEMBRES DU PARLEMENT
ET RÉPONSES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT**

(Article 87.3 du Règlement)

La Ministre-Présidente, chargée du Budget, de l'Enseignement, du Transport scolaire, de l'Accueil de l'Enfance, du Sport et de la Culture, Mme Fadila Laanan

Le non-renouvellement des mandataires de la SPABSB (n° 91 de M. Michel Colson)	3
L'affectation des moyens budgétaires alloués au Plan Culture (n° 98 de M. Hamza Fassi-Fihri)..	3

(1) Suite à une carence de la poste, les réponses aux questions écrites n°s 91 et 98 n'ont été communiquées au greffe que le 17 janvier 2016, bien qu'adressées par la ministre-présidente dans les délais réglementaires.

II. QUESTIONS DES MEMBRES DU PARLEMENT ET RÉPONSES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT (Article 87.3 du Règlement)

LA MINISTRE-PRÉSIDENTE, CHARGÉE DU BUDGET, DE L'ENSEIGNEMENT,
DU TRANSPORT SCOLAIRE, DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE,
DU SPORT ET DE LA CULTURE,
MME FADILA LAANAN

En page 4, il y a lieu de lire :

Question n° 91 de M. Michel Colson du 25 juin 2015 :

Le non-renouvellement des mandataires de la SPABSB.

Il me revient que le Conseil d'administration de la Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires bruxellois n'a pas encore eu lieu, comme cela aurait dû être le cas, après les élections régionales du mois de mai 2014.

Il semblerait que la responsabilité incombe à la Fédération Wallonie-Bruxelles dans la mesure où celle-ci aurait globalisé le renouvellement des 5 SPABSB c'est-à-dire une par « province ».

Les problèmes posés par ce non-renouvellement sont de deux ordres :

1. L'ancienne composition ne reflète pas le résultat des élections dernières.
2. Les administrateurs sortants sont contraints de gérer quasi en affaires courantes voire prudentes.

Pouvez-vous me confirmer ces informations, Madame la Ministre-Présidente, et m'indiquer les démarches que vous avez déjà entreprises afin de débloquent la situation et de procéder dans les plus brefs délais au renouvellement des instances de gestion ?

Réponse :

La société publique d'administration des bâtiments scolaires bruxellois, bien connue sous l'acronyme « SPABSB », est administrée par un conseil d'administration composé de treize membres dont un Président et un Vice-Président.

Les administrateurs sont désignés, chacun pour ce qui les concerne, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Gouvernement francophone bruxellois.

Les administrateurs désignés par le Gouvernement francophone bruxellois le sont en proportion

des groupes politiques reconnus au sein du groupe linguistique français du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale et, en tout cas, de manière à garantir au moins un représentant par groupe politique reconnu.

Pour votre information, le Gouvernement francophone bruxellois a approuvé les propositions de désignation qui le concernent le 2 juillet 2015.

S'agissant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle m'a confirmé que les démarches sont en cours et qu'elle globalise le renouvellement des SPABS, tout comme la Wallonie d'ailleurs.

Question n° 98 de M. Hamza Fassi-Fihri du 5 octobre 2015 :

L'affectation des moyens budgétaires alloués au Plan Culture.

Lors de l'assemblée plénière du 23 septembre 2015, je vous interrogeais sur l'éventualité d'affecter une partie des sommes allouées au Plan Culture – 500.000 € – à des politiques culturelles visant à favoriser l'intégration, par la culture, des réfugiés dont le nombre a fortement augmenté cette année.

J'aimerais disposer d'informations supplémentaires concernant :

- le nombre de projets ou d'associations soutenus au sein du Plan Culture en 2015;
- pour chacun/chacune d'eux/elles, le subside accordé et la date à laquelle il a été versé;
- pour chacun d'eux, l'objectif principal du projet ou de l'association en soulignant ceux qui ont comme public principal des réfugiés reconnus;
- le solde à ce jour – 24 septembre 2015 – encore disponible sur l'enveloppe de 500.000 € initiale.

Réponse :

Un tableau reprenant les projets soutenus sur l'allocation budgétaire 11.11.33.06 relative au Plan Culture est transmis en annexe.

Il reprend le nombre de projets et d'associations soutenus, le subside accordé et la date de l'engagement.

Aucun projet n'a eu pour objet l'accompagnement des personnes réfugiées. Ce dernier s'effectue via d'autres allocations budgétaires, allouées au secteur de l'éducation permanente, comme précisé lors de la réponse à l'interpellation du 23 septembre dernier.

Fournisseur / Bénéficiaire	Objet	Montant	Décision
Appel à projets		14.500,00 €	22/10/2015
Aviscene ASBL	Djihad (Théâtre)	18.000,00 €	21/05/2015
BAMP + Bamp-Ad Lib.	Fonctionnement + équipement	20.000,00 €	19/11/2015
CIFAS	Université d'Été	15.000,00 €	19/11/2015
CIFAS	Cartes interactives	35.000,00 €	19/11/2015
PCM	Djihad	8.000,00 €	21/05/2015
CBAI	Dossier pédagogique Djihad	18.110,00 €	15/07/2015
CFC-Éditions	Engagement	15.000,00 €	24/09/2015
La maison du spectacle – La Bellone	Tender Session, One to One, Ateliers 2015	25.000,00 €	08/10/2015
Maison de la Francité	Engagement	25.000,00 €	24/09/2015
Maison de la Francité	Bruxelles je t'aime	25.000,00 €	19/11/2015
Réseau des Arts de Bruxelles	Fonctionnement	10.000,00 €	19/11/2015
Théâtre de l'Ancre	Un homme debout	12.000,00 €	19/11/2015